

tion du plénipotentiaire espagnol, vu cette divergence entre ses collègues ?

Messieurs, il ne pouvait pas faire autre chose que se porter médiateur pour éviter une rupture.

Mais, après ce qui s'était passé, les commissaires devaient demander des instructions à leurs gouvernements respectifs, et le séjour à Vera-Cruz devenant impossible à raison des maladies, les alliés durent chercher des campements plus salubres ; de là la convention de Soledad. A l'égard de cette convention, j'insisterai sur ce qui a été déjà dit touchant l'approbation qui lui a été donnée par le gouvernement, tout en faisant des observations sur quelques-uns de ses articles.

Certainement l'article auquel s'appliquaient surtout ces observations, à savoir l'article qui ajournait les conférences au 15 avril, n'avait pas été une exigence du plénipotentiaire espagnol, mais bien du plénipotentiaire français. La vérité est que l'approbation du gouvernement espagnol n'a pu influencer sur la rupture d'Orizaba, conséquence naturelle de l'état de désaccord où se trouvaient les commissaires, attendu que la nouvelle n'est arrivée à Mexico qu'après l'événement consommé.

Ce qui a exercé de l'influence sur la rupture, c'a été l'arrivée du général Almonte, qui a contribué surtout à la mauvaise intelligence entre les plénipotentiaires. Almonte avait contracté en Europe des engagements supérieurs à ses forces ; car il ne comptait pas même sur le parti conservateur qui l'a proclamé traître à la patrie. La preuve en est dans la dépêche de l'ex-président Zuloaga, chef de ce parti au Mexique. Ce document prouve la manière dont furent reçus les plans d'Almonte et l'absence de toute influence de son nom sur son parti lui-même.

Parlant ici de parti, je vais dire quelques mots de ceux qui existent au Mexique. Dans ce malheureux pays on peut dire qu'il n'existe pas de parti, attendu que tous les hommes politiques ont figuré alternativement dans les rangs des divers partis, suivant qu'il leur convenait le mieux pour arriver au pouvoir ; témoin le général Santa-Anna, qui a été quatre fois président de la république par suite de quatre révolutions différentes. Je ne pense pas, comme le pense le comte de Reus, que l'on puisse appeler libéral le parti de Juarez.

Au Mexique, il n'y a pas autre chose que la proscription du vaincu et l'anarchie constituée en gouvernement. En conséquence, en Europe, cela ne peut pas s'appeler gouvernement libéral. Il y a plus ; Juarez, comme Mexicain, est à mes yeux flétri d'un de ces stigmates qui ne s'effacent jamais : celui d'avoir voulu vendre deux provinces de sa patrie aux Etats-Unis. En ce qui touche la question qui nous occupe, entre Juarez et nous il y a un abîme, et tant que les insultes qui nous ont été faites et nos griefs n'auront pas été vengés, il ne saurait y avoir de relations d'amitié entre son gouvernement et le gouvernement espagnol. Mais si, contrairement à l'opinion du comte de Reus, je crois qu'il n'y a pas de parti libéral au Mexique, je nie qu'il y ait un parti conservateur, comme l'a avancé le marquis de la Havane ; car là il n'y a rien à conserver.

Je reviens à la question. Je me rappelle qu'il a été dit que votre plénipotentiaire aurait pu prendre un meilleur parti que celui de rembarquer les troupes ; qu'il aurait pu marcher sur Mexico. Mais, messieurs, a-t-on bien considéré les conflits qui auraient pu surgir par suite d'une collision entre les troupes alliées, alors que les plénipotentiaires se trouvaient divisés d'opinion ? Voilà pourquoi le gouvernement a cru qu'il devait approuver comme il a approuvé la conduite du comte de Reus ; mais il a pensé, et il pense encore, que le gouvernement impérial était étranger au désaccord ; aussi n'avons-nous pas voulu déclarer rompu, mais seulement suspendu, le traité de Londres.

Eh bien ! les négociations ont eu pour résultat la bonne intelligence avec la France, et si la France s'est vue, par un incident malheureux pour ses armes, forcée de porter au Mexique une affaire d'honneur, le gouvernement espagnol respecte sa conduite, attendant avec calme l'issue des événements ; mais sans oublier que nous n'avons pas encore reçu la satisfaction qui nous est due par le gouvernement de la république.

La fin du discours d'O'Donnell fut consacrée à des considérations sur la politique intérieure de l'Espagne. Elles n'ont aucun rapport avec notre sujet ; aussi les supprimons-nous, en nous bornant à dire que le paragraphe de l'adresse relatif au Mexique fut voté, par le sénat espagnol, à la majorité de 95 voix contre 23.

CHAPITRE XX

Amendement présenté par M. Mon. — Conversation de cet ambassadeur avec M. Thouvenel. — L'archiduc Maximilien. — Justification du général Almonte. — Rejet de l'amendement.

La discussion sur le Mexique semblait avoir été épuisée par le Sénat espagnol ; cependant les Cortès la reprirent pour la traiter plus longuement encore, et l'on vit paraître à la tribune un diplomate non moins capable que le général Prim et le marquis de la Havane, de donner des éclaircissements sur ce qui s'était passé. C'était M. Mon, qui avait représenté l'Espagne à Paris à la fin de 1861 et dans les premiers mois de 1862. Les fonctions qu'il avait remplies lui imposaient une réserve et une discrétion qu'il avait jusqu'alors observée ; mais il était responsable envers son pays comme envers son gouvernement, et il lui importait de justifier sa conduite ; il désirait aussi faire prévaloir sa politique, qui tendait à reprendre l'exécution de la convention du 31 octobre 1862. M. Mon vint proposer et soutenir, le 7 janvier, un amendement ainsi conçu :

« Le congrès se félicite, avec Votre Majesté, de ce que les relations de l'Espagne et des puissances étrangères continuent d'être amicales. Tout en nourrissant l'espérance de voir se terminer d'une manière satisfaisante les difficultés auxquelles a donné lieu le désaccord des plénipotentiaires au Mexique, il regrette la non-réalisation des hautes fins que Votre Majesté s'était proposées en signant le traité de Londres. »

M. Mon commença son interminable discours en rendant compte à sa manière de son entrevue avec le ministre des affaires étrangères français. Dès qu'on traita de l'expédition, dit-il, M. Thouvenel me fit connaître qu'il avait des motifs de croire que, dès l'arrivée des alliés au Mexique, il apparaîtrait un parti monarchique, et que le gouvernement français verrait avec grand plaisir qu'il pût triompher ; que, en prévision de cette éventualité, il avait naturellement examiné quels étaient les princes de familles régnantes qui se trouvaient en état d'occuper ce nouveau trône ; que, dès à présent, il avait dû reconnaître que penser à un prince appartenant à l'un des pays qui allaient faire l'expédition serait une cause de rivalité, et que, pour cette raison, il croyait préférable d'en écarter ceux qui se trouvaient dans ce cas. Il ajouta qu'en dehors des familles dont on venait de parler, l'archiduc Maximilien se présentait en premier lieu comme le plus apte par ses qualités personnelles, par son âge, par son habitude du commandement, etc., etc. Aussi, lui avait-il semblé que ce prince était le meilleur sur qui pût tomber le choix. Il n'en avait pas dit plus que cela, et il était prêt à le confirmer ; mais si on lui en prêtait davantage, c'est-à-dire si on voulait donner à entendre que la France avait voulu imposer une monarchie au Mexique et le prince Maximilien comme souverain, il le nierait formellement. Cela, il ne l'avait jamais dit, pas plus que les représentants de la France au Mexique, pas plus que le général Almonte, qui n'avait jamais été autorisé à le dire. Leurs proclamations étaient là, et on pouvait se convaincre qu'il n'avait jamais été fait la moindre allusion à l'archiduc. Cette déclaration, il la faisait en termes formels, et si quelque jour on jugeait nécessaire d'en parler, on pouvait le faire en ce sens en toute sécurité.

M. Mon soutint qu'il avait communiqué à M. Collantès les dispositions manifestées par le ministre des affaires étrangères français ; puis il continua en ces termes :

« Une dépêche que je reçus causa un profond regret, car elle disait :

« Il n'y a rien à ajouter aux instructions qui vous ont été données ; mais il convient que vous sachiez que le projet de l'établissement d'une monarchie au Mexique prend chaque jour plus de fondement. Quelques Mexicains, résidant ou établis en Europe, travaillent dans ce sens ; mais le gouvernement de l'Empereur n'a pas fait la moindre indication à celui de Sa Majesté à ce sujet, et nous ne devons pas non plus nous écarter de ce principe fondamental de la politique espagnole en ce qui est de laisser à ses habitants pleine liberté d'établir le gouvernement le plus en harmonie avec leurs besoins et leurs opinions. »

En voyant que Sa Seigneurie disait, le 22 janvier, qu'elle n'avait pas connaissance des intentions de l'Empereur, je compris toute l'importance que cette nouvelle pourrait avoir au Mexique, et je répondis, le 29 du même mois, que mon attention s'était arrêtée sur ce paragraphe de la dépêche ministé-

rielle. Je rappelai au ministre, dans ma dépêche, celles que je lui avais précédemment adressées, ainsi que la lettre particulière dans laquelle je lui avais parlé des intentions de l'Empereur.

J'ajoutai que je ne verrais pas avec indifférence Son Excellence dire qu'elle n'avait pas connaissance de ces intentions, parce que l'on pourrait me blâmer d'avoir commis une grave omission qui s'élèverait contre moi, quoique je ne l'eusse point commise.

Plus tard, le 6 février, je reçus une autre dépêche, dans laquelle M. le Ministre me disait :

« Votre Excellence connaît déjà les motifs qui m'ont obligé à garder le silence au sujet du contenu de sa note du 3 décembre. Le désir manifesté par M. Thouvenel, au nom de l'Empereur, qu'une monarchie fût établie au Mexique et que le monarque choisi fût le prince Maximilien, pouvait être considéré comme un secret ; quelque circonspection en effet, et quelque réserve que l'on mit à s'en servir, il était toujours dangereux de le mentionner.

« Ainsi, rien n'a été dit au général Prim dans la dépêche du 22 janvier dernier ; mais, à son départ, on l'a mis au courant de ce projet, et on lui a donné les instructions y relatives par écrit et de vive voix. »

Il en résulte que le général Prim connaissait à son départ la pensée de l'Empereur au sujet du prince Maximilien, et que, lorsqu'il a dit qu'il ignorait comment cette candidature était arrivée au Mexique, il ne pouvait manquer de faire naître un conflit entre lui et l'amiral Jurien de la Gravière, lorsqu'ils viendraient à s'en occuper, conflit qu'on eût pu éviter en éclaircissant la question, ce qui serait arrivé si le traité avait été signé à Paris au lieu de Londres. De plus, quand je connus ce projet, j'écrivis à notre ministre à Vienne et lui fis connaître ce qui se passait. Dès lors les communications s'échangèrent entre lui et le ministre d'Etat.

Ce point et celui du départ de l'expédition étant éclaircis, j'en vins à m'occuper de ce qui se passait au Mexique. Une des graves raisons qui empêchèrent les troupes de continuer leur marche sur Mexico fut la discussion qui s'éleva pour savoir si l'ultimatum devait être envoyé au sujet de toutes les réclamations, ou si les alliés devaient examiner la justice de ces réclamations.

Et quand donc, messieurs, les alliés sont-ils devenus les juges les uns des autres ? Se peut-il que les plénipotentiaires décident de l'équité des réclamations ? Non, c'est avant la conclusion du traité qu'elle a dû être jugée. Une fois ce traité conclu, les plénipotentiaires n'avaient rien à y voir, et ils ne devaient pas, pour ce motif, retarder la marche de l'expédition.

Telle est la véritable théorie du droit ; telle est celle que le ministre d'Etat a défendue en s'occupant de cette question l'année dernière. Qu'en résulte-t-il ? Il en résulte, messieurs, que l'expédition fut retenue pendant trois mois et que la question n'est pas encore résolue. L'opinion du ministre d'Etat en est arrivée là ; mais la question n'a pas été résolue, parce que la France ne peut jamais reconnaître le principe qu'un plénipotentiaire puisse se faire juge de l'autre.

Quelle importance, messieurs, n'y aurait-il pas pour l'Amérique, quelle satisfaction n'éprouveraient pas les habitants de ce pays, s'ils voyaient que leurs réclamations avaient trouvé un écho ! J'ai été obligé de fermer ma porte à une masse d'individus qui voulaient obtenir la qualité d'Espagnols, parce que le drapeau de l'Espagne avait le premier essayé de mettre un terme à ces faits scandaleux.

C'est un grand malheur qu'on se soit refusé à envoyer l'ultimatum ; mais, ce que je n'ai pu encore comprendre, c'est le motif pour lequel on a signé la convention de la Soledad. Étions-nous en guerre avec le Mexique, oui ou non ? Nous l'étions, comme cela ressort des instructions données par M. le ministre d'Etat à son plénipotentiaire. Eh bien ! pourquoi traiter, si le gouvernement avait envoyé une expédition au Mexique pour faire exécuter les traités que l'on avait déchirés ?

Si tout était fini et si l'on était arrivé à l'obligation de faire exécuter par la force ce que les Mexicains n'avaient pas voulu faire de bonne volonté, comment pouvait-on demander la permission de donner aux troupes des campements plus sains ? N'avait-on pas occupé Vera Cruz de vive force ? N'était-on pas en guerre avec le Mexique ? Pourquoi donc demander la per-

mission d'amener les troupes à Orizaba ? Comment a-t-on pu hisser le pavillon mexicain à Vera Cruz ? Est-ce que la guerre était finie ? Non ; comment pouvait-on consentir à ce que les Mexicains revinssent occuper le territoire qu'on leur avait enlevé par la force, et que leur pavillon y flottât ?

J'ai entendu le gouvernement dire qu'il considérait le traité de Londres comme suspendu. Je ne comprends pas, messieurs, comment un traité peut être suspendu, lorsque par ce traité trois puissances s'engagent à faire une chose, et que de ces trois deux s'en vont et une reste seule. Comment un traité peut-il être suspendu, quoique existant, lorsque des trois puissances qui devaient agir d'un commun accord, deux se retirent et la troisième continue d'agir en complète opposition avec les deux autres ?

Le gouvernement sait donc parfaitement bien que le traité est de fait rompu, parce que la France et l'Angleterre l'ont ainsi déclaré, et que là où il n'y a pas d'accord il ne peut y avoir de traité ; mais qu'il n'est pas rompu en droit, parce que deux seulement des puissances qui l'ont fait n'ont pas et ne peuvent avoir la faculté de le rompre.

Je connais, messieurs, le général Almonte ; j'ai été son collègue à Paris, et j'ai eu l'honneur de signer un traité avec lui. Me trouvant en bons termes avec lui, je lui dis, lorsqu'il m'informa qu'il se rendait au Mexique en même temps que l'expédition française, qu'il avait tort de le faire. J'en parlai dans ce sens au ministre français, et nous convînmes qu'il ne devait pas le faire. Cependant M. Almonte vint à Madrid, eut une entrevue avec le président du conseil, et partit ensuite pour le Mexique. Je suis certain qu'à la moindre insinuation qu'on lui eût adressée, il se serait abstenu de le faire.

Enfin, M. Almonte arrive au Mexique, et je demande, puisqu'il n'avait ni troupes ni influence dans le pays, quel motif suffisant il y avait dans le fait de son arrivée pour rompre un traité ? Quelle crainte pouvait-il inspirer ? Lui était-il défendu d'établir son influence dans le pays pour y faire prévaloir la forme de gouvernement qu'il croyait la meilleure ?

Je n'ai jamais compris que son arrivée pût amener la rupture du traité. Almonte a-t-il levé un drapeau ? Non ; il n'a pas ouvert les lèvres, il n'a rien dit jusqu'au moment où les troupes se sont rembarquées, et alors il s'est montré, non pour représenter une nouvelle forme de gouvernement, mais pour exhorter les Mexicains à se donner celle qu'ils tiendraient pour la plus convenable, acceptant dans ce but l'aide de la France, et c'est ce qui ressort clairement de sa proclamation. »

Telle fut la partie historique et instructive du discours de M. Mon, le reste ne fut que l'exposé des idées personnelles qui le portaient à présenter son amendement. La discussion qu'il souleva n'eut de remarquable que cette déclaration de M. Calderon Collantès : « Les trois gouvernements avaient la pensée qu'à la présence des troupes des trois nations sur le territoire mexicain, il y aurait au Mexique une manifestation populaire en faveur de l'établissement d'un gouvernement régulier. Le contraire est arrivé, et, dans le principe, l'expédition a été sinon frustrée, tout au moins changée, sans qu'il fût possible au gouvernement espagnol d'éviter cette contrariété. La cause de la rupture des conférences d'Orizaba n'a pas été seulement la protection accordée par la France à Almonte, mais encore l'indication faite par M. de Saligny qu'il fallait aller à Mexico. »

L'amendement de M. Mon fut rejeté par cent cinquante voix contre soixante-douze ; ce résultat fut dû surtout à la crainte qu'éprouvaient un grand nombre de députés de passer pour *afancesados*, c'est-à-dire soumis à l'influence française. En outre, les débus de l'expédition n'avaient rien eu d'honorable pour l'Espagne, et maintenant qu'elle en était sortie, personne ne se souciait d'y compromettre de nouveau son prestige et sa dignité.

CHAPITRE XXI

Ouverture de la session législative française. — Exposé de la situation de l'empire. — Opérations du corps expéditionnaire pendant le mois de janvier. — Occupation de Quecholac par le général Douay. — Les Totonaguas.

On attendait pour l'ouverture du Corps législatif français un résumé succinct de la situation politique par rapport au Mexique. Le discours prononcé par l'Empereur le 12 janvier, à l'ouver-

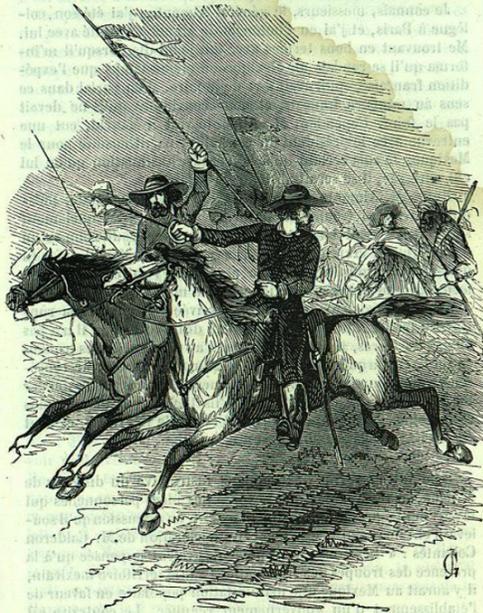
ture de la session législative, contenait seulement ces mots sur la question mexicaine :

« Des expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique, prouvent qu'il n'y a pas de contrées si lointaines où une atteinte portée à l'honneur de la France demeure impunie. »

L'exposé de la situation de l'empire, distribué le 12 janvier 1863, au Sénat et au Corps législatif, renfermait ce passage relativement au Mexique et aux républiques contiguës qui auraient pu se coaliser avec lui, et qui s'en étaient abstenues sagement.

MEXIQUE ET AMÉRIQUE DU SUD.

Le gouvernement de l'Empereur a eu occasion de s'expliquer, dans la dernière session, sur les causes de dissidences qui, au Mexique, avaient amené l'Angleterre et l'Espagne à se séparer de la France. Malgré les discussions récentes dont ces événements ont été l'objet dans les Chambres espagnoles, nous ne croyons pas devoir rentrer ici dans des détails déjà connus.



Attaque d'une guerrilla.

Sur tous les points, le gouvernement de l'Empereur maintient la manière de voir qu'il a exposée par l'organe des ministres de Sa Majesté devant le Sénat et le Corps législatif, en s'appuyant sur des documents diplomatiques. Il suffira donc, pour le moment, de rappeler que la retraite de nos alliés avait rendu nécessaire l'envoi de renforts considérables, puisque nous allions désormais poursuivre seuls une expédition commencée à trois. L'attente de ces renforts devait inévitablement entraîner des retards dans nos opérations; mais toutes les troupes parties de France ont actuellement rallié le corps expéditionnaire.

Pour assurer l'unité de direction, les pouvoirs diplomatiques et militaires ont été concentrés entre les mains du commandant en chef. La saison devenue favorable ôte toute inquiétude quant à l'état sanitaire de nos braves soldats, et va leur permettre de poursuivre énergiquement la guerre.

La question mexicaine est ainsi entrée dans une phase toute militaire, dont il n'y a qu'à attendre le dénouement. Le gouvernement se bornera donc à exprimer la confiance que l'expédition se terminera bientôt glorieusement pour notre drapeau, et que le moment n'est plus éloigné où le succès de nos armes as-

surera aux intérêts qui nous ont amenés au Mexique les garanties durables qu'ils réclament depuis si longtemps.

Nos relations, toujours aussi amicales avec le Brésil, avec le gouvernement d'Haïti, sont moins satisfaisantes avec quelques autres États de l'Amérique du Sud, qui montrent peu d'empressement à tenir compte de nos légitimes réclamations. C'est surtout au Venezuela que le gouvernement de l'Empereur a le regret de voir s'accumuler des plaintes dont l'examen équitable nous est toujours refusé. Mais nous constatons avec plaisir que nous avons rencontré de tout autres dispositions au Pérou et à Buenos-Ayres.

A Montevideo, la négociation, qui était depuis si longtemps pendante, a enfin abouti au règlement que nous poursuivons en commun avec la Grande-Bretagne. Le paiement de l'indemnité stipulée viendra soulager la misère d'un grand nombre de Français qui avaient eu à souffrir, dans l'Uruguay, de préjudices causés par des faits de guerre et qui en attendaient depuis de longues années la réparation.

Le cabinet de Lima, sous l'administration qui a précédé l'avènement à la présidence du général San-Roman, obéissant à des influences qui nous étaient hostiles, avait cherché à provoquer dans les républiques voisines des défiances contre notre expédition du Mexique. Nous ne pouvions attacher une grande importance à une agitation si peu justifiée; nous n'en avons pas moins remarqué avec plaisir l'attitude de plusieurs des États auxquels s'était adressé le gouvernement péruvien.

Le Guatemala, l'Equateur et la Confédération argentine ont témoigné, à cette occasion, d'un véritable sens politique, en se montrant indifférents aux appréhensions qu'on s'efforçait de leur inspirer et en déclinant les propositions qui leur étaient faites. Ces gouvernements ont prouvé par là qu'ils rendaient toute justice aux sentiments de bienveillance dont la France est animée à leur égard.

Des dispositions aussi favorables permettaient au corps expéditionnaire de prendre ses mesures en toute sécurité et de marcher prudemment vers son but avec la complète certitude de l'atteindre.

Le 1^{er} janvier le général Douay se porta de San-Agostin-de-Palmar sur Quecholac et Tecamachalco, où il arriva sans tirer un coup de fusil. Dans les positions dont il s'empara, il devait trouver des vivres en abondance, non-seulement pour lui, mais pour toutes les forces qui seraient appelées à le rejoindre.

Le 2 janvier, la division Bazaine se mit en marche pour se réunir à la division Douay; par suite de ce mouvement de concentration, la brigade Bertier était, le 8 janvier, au village de Xalapasco, avec 3 bataillons d'infanterie, 2 sections d'artillerie, et une division du 12^e chasseurs, et se reliait avec le général L'Hérillier, établi à San-Andrés.

En s'installant à Quecholac, à environ 65 kilomètres d'Orizaba, et à moitié chemin de cette dernière ville de Puebla, le général Douay gardait un embranchement important de la route; il fit occuper en outre sur la droite de Quecholac, la ville de Huamantla. On y trouva une population sympathique et très-favorable à l'intervention. Comme elle n'est qu'à 35 kilomètres de Puebla et qu'elle renferme des édifices publics nombreux et spacieux, elle devait être très-utile aux troupes. On reçut dans cette ville plusieurs députations, dont l'une présentait un intérêt tout particulier: c'était celle des Totonagues, nation autrefois aussi puissante que les Aztèques, et qui avait beaucoup aidé Fernand Cortez dans ses opérations contre Mexico. Les Totonagues d'aujourd'hui, quoique convertis au christianisme, ont conservé le culte de la déesse Tzintote, divinité protectrice des moissons, et il nous ont offert sous ses auspices, des fruits, des fleurs et des gerbes de maïs. Cette population habite, entre Tepeaca et le village de Zacatlan, un pays très-sain et très-riche. Il existe au Mexique un grand nombre de peuplades de ce genre, qui ont conservé leur vie propre et qui ne sont pas fondues dans le reste de la population. En général, elles nous montraient de la sympathie.

L'armée, en s'avancant, s'assurait des ressources considérables: Quecholac, Nopalucan, Huamantla, Tecamachalco, Acutzingo, los Reyes, Tepéaca, situées dans une région très-fertile, renfermaient des approvisionnements que les habitants, malgré l'ordre de Juarez, avaient refusé de détruire.

CHAPITRE XXII

Le général Forey à Orizaba. — Une proclamation d'Almonte. — Le domaine de Santa-Anna. — Proclamation d'Almonte. — Évacuation de Tampico. — La canonnière la Lance. — Mouvement de concentration. — Panique des autorités mexicaines. — Échange de prisonniers.

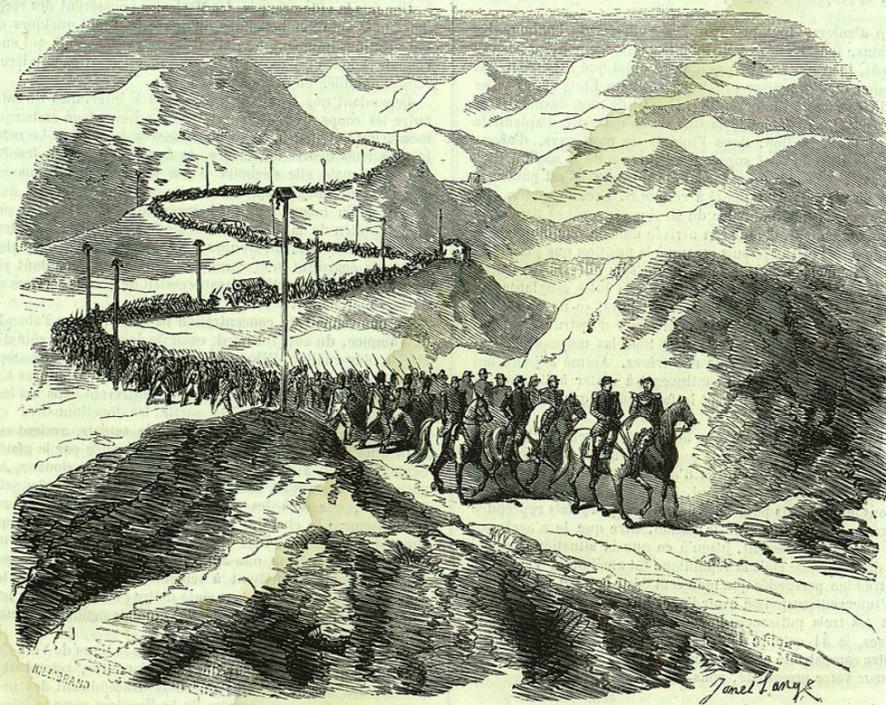
Le général Forey était resté à Orizaba, d'où il dirigeait tous les mouvements. Il y était placé de manière à ne perdre de vue ni les troupes qui marchaient en avant, ni celles qui venaient d'outre-mer. Il y était dans une sécurité aussi parfaite que s'il eût vécu sur une terre française. Les armées mexicaines n'avaient pas formé un seul instant le projet de débuisquer ces envahisseurs étrangers qui se cantonnaient à loisir

prétendait revendiquer à la faveur de l'expédition française.

Almonte était rentré dans une obscurité si complète, qu'il jugea à propos de réveiller l'attention en donnant signe de vie. Nous traduisons de l'espagnol la proclamation par laquelle il essaya de se rappeler au souvenir de ses compatriotes.

MEXICAINS!

Voici maintenant plus de huit mois que je vous ai annoncé, de Cordova, mon arrivée dans la république, et que je vous ai dit dans quel but je venais. Vous avez pu vous convaincre vous-mêmes, je n'en doute point, de la vérité de mes paroles, lorsque je vous ai affirmé que l'intervention européenne au Mexique n'avait point d'autre but que d'assurer l'indépendance, de mettre fin à la guerre civile et de contribuer à l'établisse-



Marche sur Puebla.

sur leur territoire. Elles semblaient dire aux Français: « Nous vous attendons derrière nos remparts avec toutes nos forces. » Et les Français semblaient répondre: « Nous irons vous chercher avec toutes les nôtres. »

Quelques représentants des anciens partis mexicains s'agitaient toujours autour du commandant en chef, mais il n'y prêtait aucune attention. Il demeura indifférent aux menées des émissaires de Santa-Anna, l'ex-dictateur du Mexique. Non content d'avoir encaissé des millions par suite de la cession de la Californie et du Nouveau-Mexique aux États-Unis, Santa-Anna songeait à revenir au Mexique afin de veiller à ses intérêts compromis. Avec les trésors que lui avaient valu les traités de Guadalupe et de la Mesilla, il avait acheté des propriétés immenses à Turbaco, dans la Nouvelle-Grenade. Ne pouvant l'atteindre pour lui faire rendre gorge, le gouvernement de Comonfort, en 1856, mit le séquestre sur un domaine considérable situé entre Jalapa et Vera-Cruz, mais complètement désert, que Santa-Anna avait acquis par les mêmes moyens que ceux de la Nouvelle-Grenade. On voulait y établir des colonies agricoles. C'était ce domaine que Santa-Anna

ment de l'ordre, de la moralité et d'un gouvernement solide, laissant aux Mexicains le choix de la forme qui peut mieux leur convenir.

Quelques-uns de mes concitoyens ont pensé que le mieux pour assurer l'exécution d'une aussi grande idée, était d'établir un gouvernement provisoire servant de centre commun à tous les Mexicains bien intentionnés, à quelque parti qu'ils appartenissent, qui pourraient désirer l'intervention. Dans ce but fut proclamé le plan de Cordova, qui fut plus tard secondé à Orizaba, Vera-Cruz, Alvarado, l'île de Carmen, et dans d'autres villes importantes.

Le général Galvez, avec sa brigade, s'attacha à la réalisation de ce plan, ainsi que le colonel Lopez avec son régiment, et l'armée mexicaine, le défenseur de la liberté, l'adopta également en venant se placer sous mes ordres, conduite par le général de division don Leonardo Marquez. Les généraux don Tomas Mejia, dans l'État de Queratero; don Manuel Lozada, dans celui de Jalisco; don Manuel Montano, dans celui de Puebla; don Felipe Jacón dans celui de Mexico; et enfin les chefs de guerrillas, colonel Galvan dans Milpa Alta; colonel